

Décembre 2023  
Édition spéciale du temps des Fêtes



*Joyeuses Fêtes!*

# INFO- GAIHST

Vers une éradication du silence: Les provinces du Québec et de l'Ontario agissent contre le harcèlement sexuel au travail

05

Encan en ligne 2023

06

Le Québec prend des mesures importantes contre le harcèlement au travail

09



# Sommaire

**03**

Le mot de la directrice générale

**09**

Le Québec prend des mesures importantes contre le harcèlement au travail

**04**

Le GAIHST s'implique

**10**

Babillard

**05**

Vers une éradication du silence: Les provinces du Québec et de l'Ontario agissent contre le harcèlement sexuel au travail

**11**

Temps des Fêtes

**06-07**

Encan en ligne

Article  
**08**

Retour sur le rapport  
Mettre fin au harcèlement sexuel  
dans le cadre du travail : Se donner  
les moyens pour agir





# Mot de la directrice générale

Chèr.es membres du Groupe d'aide,

C'est avec enthousiasme que je vous présente l'édition spéciale temps des Fêtes 2023 de votre journal Info-GAIHST. En cette période où l'évolution est constante, nous sommes fièr.es de vous tenir informé.es de développements importants et des activités de notre organisme.

Cet automne, il y a eu du mouvement en ce qui concerne le harcèlement sexuel au travail. Le Ministère du travail du Québec a annoncé la mise en place de mesures administratives en matière de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles en milieu de travail et a déposé le projet de loi 42, soit la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail. Nous nous penchons sur la lecture du projet de loi pour être en mesure de bien le commenter et nous vous invitons aussi à nous envoyer vos commentaires, s'il y a lieu, à [info@gaihst.qc.ca](mailto:info@gaihst.qc.ca). Vous pouvez trouver plus d'informations sur le projet de loi ainsi que le lien vers celui-ci à la page 9 de l'Info-GAIHST.

Le 17 novembre marquait un anniversaire important pour nous : les 43 années d'existence de notre organisme. Merci à notre clientèle pour sa confiance, merci à toutes les personnes qui nous soutiennent, et surtout, merci à la grande équipe du GAIHST pour son dévouement à faire changer les choses.

Aussi, une autre édition de notre encan en ligne du GAIHST a pris fin le 3 décembre dernier et je profite de cette occasion pour remercier nos généreux commanditaires ainsi que toutes les personnes qui ont participé à notre activité. Grâce à vous, nous avons amassé près de 9 000\$. De plus, sachez qu'il n'est pas trop tard pour nous partager vos commentaires en lien avec l'encan. Vous pouvez répondre à notre sondage en cliquant ici : <https://forms.office.com/r/24cUZBNQfj>. Vos commentaires sont importants et nous aident à veiller à l'amélioration continue de nos activités.

Ce fut également un plaisir de vous accueillir lors du café-rencontre festif du 13 décembre dernier, organisé spécialement pour vous par notre département de relation d'aide. C'est toujours agréable de se retrouver avec un bon breuvage dans un environnement convivial. J'espère que le temps des Fêtes sera reposant et à la hauteur de vos attentes.

Finalement, je tiens à souligner qu'Elena Petcu, intervenante – groupes de soutien, termine son contrat avec nous aujourd'hui. Elena fait partie de l'équipe depuis l'été 2022 et toute l'équipe du GAIHST se joint à moi pour la remercier et pour lui souhaiter bonne continuation dans ses projets !

Entre-temps, sachez qu'il est important pour moi de vous dire que je suis disponible pour vous et que si vous avez des questions ou des préoccupations, la porte de mon bureau est toujours ouverte.

Doux temps des Fêtes à vous et à vos proches.

**Cindy Viau** (elle)  
Directrice générale



# Le GAIHST s'implique

## Grand Rendez-Vous CNESST



Photo du panel: "Harcèlement au travail, 20 ans plus tard, qu'avons-nous appris?"



Cindy Viau, directrice générale du GAIHST, lors du panel.



Manon Poirier, Manuelle Oudar, Jessica Proulx, Cindy Viau et Marie-Claude Lavallée.

Dans le cadre du Grand Rendez-Vous CNESST le 2 novembre dernier, notre directrice générale, Cindy Viau, a participé au panel « Harcèlement au travail : 20 ans plus tard, qu'avons-nous appris ? », accompagnée de Manon Poirier, directrice générale de l'Ordre des CRHA et Jessica Proulx, avocate chez Juripop.

Les principaux thèmes qui ont été abordés lors de la conférence : les défis et enjeux actuels pour les milieux de travail, les travailleurs.ses et employeur.ses, la compréhension et l'intégration des droits et obligations concernant le harcèlement au travail, les facteurs de risque à surveiller ainsi que les principes pour guider la prévention et la prise en charge des situations problématiques.



## Conférence annuelle du PLEAC

Notre Agente de programme de sensibilisation, Marie-Sandra Coudert, a assisté à la conférence annuelle du PLEAC à Toronto, qui avait pour but de rassembler les personnes engagées par l'éducation juridique publique à travers le Canada.

Les conférenciers.ères ont chacun.e apporté leur expertise, permettant de riches échanges.

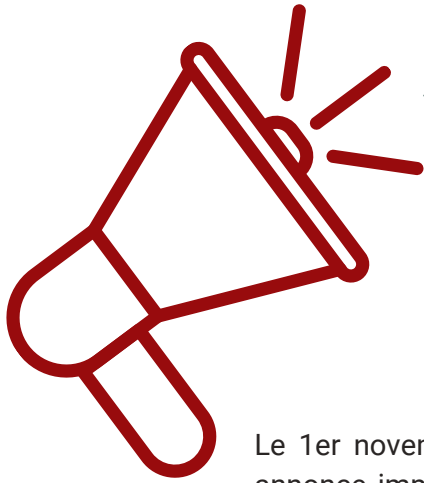
## Manif-action "Les horreurs de la CAQ"

Le 31 octobre, le GAIHST a participé à la manif-action pour le filet social intitulé "Les horreurs de la CAQ".

L'objectif de cette mobilisation était de sensibiliser à l'impact de plusieurs projets de loi, dont le Projet de loi 15 en santé et services sociaux, le Projet de loi 31 sur le logement ainsi que le Projet de loi 23 et 40 en éducation.

La manifestation a été co-organisée par le Front régional pour l'action communautaire autonome (FRACA) Montréal et la Coalition Main rouge.





## Vers une éradication du silence:

# Les Provinces du Québec et de l'Ontario Agissent Contre le Harcèlement Sexuel au Travail

Le 1er novembre dernier, le ministre du Travail du Québec, Jean Boulet, a fait une annonce importante dans la lutte contre le harcèlement sexuel au travail. Il a déclaré vouloir éliminer les clauses d'amnistie présentes dans de nombreuses conventions collectives, tout en examinant de près les clauses de non-divulgence dans les accords négociés avec les victimes, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Cette initiative vise à contrer les récidives de harcèlement et à créer un environnement de travail plus sécuritaire pour tous.tes.

Quelques jours plus tard, le ministre du Travail de l'Ontario, David Piccini, s'est joint à cette démarche en exprimant son souhait d'interdire les clauses de confidentialité dans les cas de harcèlement sexuel, de violence, ou d'inconduite au travail.

Le GAIHST se réjouit de cette avancée et souligne l'importance de voir la question des clauses de confidentialité au centre des débats. Cette avancée marque un progrès essentiel dans la lutte contre le harcèlement sexuel au travail parce que trop souvent, les victimes se trouvent contraintes d'accepter ces clauses pour parvenir à un règlement à l'amiable, et l'inclusion de cette question dans les discussions offre la perspective d'un changement positif.

Nous demeurons vigilant.es quant à l'évolution de ce débat crucial. Convaincu.es que l'impunité n'a plus sa place dans les milieux de travail, nous continuerons à plaider en faveur de réformes significatives et de mesures concrètes visant à créer des environnements professionnels plus sûrs, respectueux et équitables pour tous.tes.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les articles suivants :

- **Annnonce du ministère du Travail du Québec:**

<https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-11-01/harcèlement-sexuel-au-travail/les-recidivistes-dans-le-viseur-de-quebec.php>

- **Annnonce du ministère du Travail de l'Ontario:**

[https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024383/travail-harcèlement-travail-violence-](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2024383/travail-harcèlement-travail-violence)





# 2023 Encan en ligne

13 novembre au 3 décembre

Notre encan en ligne 2023 s'est déroulé du 13 novembre au 3 décembre, a rassemblé une sélection de plus de 200 lots et a compté la participation de presque 100 commanditaires!

**A/MAZE**  
[REAL LIFE ESCAPE GAME]

**ADRÉNALINE  
URBAINE**

**agents  
doubles**



**Aloha Yoga.**  
La paix débute en Soi



**Argile**  
ATELIER



**ATELIER  
make**

**Bellucci**  
LES DISTRIBUTIONS LTÉE



**Christelle  
Tanielian**



**Cinémas**  
Beaubien · du Parc · du Musée

**CAMELLIA**  
SINENSIS



**DOMAINE DU RIDGE**



**THOMSON REUTERS**

**ÉDITIONS  
YVON BLAIS**



**Espace  
VERRE**



**Flowerink**  
stationery

**Frédéric  
Dupuis**



Faya J. Dequoy



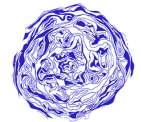
**HOOP**  
MONTREAL



**HÔTEL CHÂTEAU  
LAURIER QUÉBEC**

\*\*\*

VIEUX-QUÉBEC · GRANDE ALLÉE · PLAINES D'ABRAHAM



LAUCOLO

**KEURIG**



**le  
gesti**



**LASER PLUS**  
JEU DE POURSUITE LASER  
AVENTURE LASERPUTT



**Mononesko**

**BALCON**



**CANADIAN WAR MUSEUM**  
MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE



**MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE**  
CANADIAN MUSEUM OF HISTORY

Ca fait  
pas partie  
d'la job!



# 2023 Encan en ligne

13 novembre au 3 décembre

Un merci sincère à tous ceux qui ont pris part à notre encan, que ce soit en enchérissant sur les lots ou en soutenant en tant que commanditaires.

Votre engagement a été essentiel pour la réussite de cet événement, renforçant notre mission.



# Retour sur le rapport

## Mettre fin au harcèlement sexuel dans le cadre du travail : Se donner les moyens pour agir

Le rapport *Mettre fin au harcèlement sexuel dans le cadre du travail : Se donner les moyens pour agir* ou rapport Cox, du nom de la présidente du comité, a été rédigé par un comité d'expertes chargé d'analyser les recours en matière de harcèlement sexuel et d'agressions à caractère sexuel en milieu de travail. Pour accomplir son mandat, le comité était guidé par trois principes soit, l'applicabilité des recommandations, l'équité entre les victimes et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ce rapport se base sur les données fournies par différents organismes gouvernementaux, dont le GAIHST, chargés de recevoir et de traiter les plaintes et/ou les réclamations des victimes de harcèlement psychologique ou sexuel au Québec (par exemple CNESST, IVAC, CDPDJ, etc).



Alex Marin ↗  
Stagiaire en droit

Ces données ont permis de brosser un portrait global de la gestion de ces plaintes ou de ces réclamations et de formuler 82 recommandations à l'intention des organismes chargés de mettre en œuvre la représentation des droits des victimes.

Le rapport met de l'avant des recommandations ayant quatre objectifs:

1. Rendre cohérent le cadre juridique du travail
2. S'assurer que la réponse du droit du travail permet de réparer les torts causés
3. Réduire les risques de victimisation secondaire, c'est-à-dire de faire face à des réactions négatives, entre autres, au regard de l'acte de violence dont une personne a préalablement été victime.
4. Outiller les milieux de travail pour qu'ils puissent prendre en charge le risque et y mettre fin promptement.

De ces quatre objectifs, il est possible de conclure à un but plus global de ce rapport qui est celui d'apporter un changement de culture dans le monde du travail au Québec. En effet, les recommandations visent à moderniser la législation et, par le fait même, le système afin que ce tout corresponde aux besoins des victimes.

En octobre dernier, le Ministre du travail, Jean Boulet, a fait une sortie dans La Presse afin d'indiquer sa volonté de contrer les récidives de harcèlement sexuel au travail. Pour ce faire, ce dernier a l'intention de mieux encadrer les clauses de non-divulgaration qui se retrouvent dans les ententes négociées lors de médiations à la CNESST. Ces éléments sont notamment soulignés dans certaines recommandations postulées dans le rapport Cox.

## Retour sur le rapport

### Mettre fin au harcèlement sexuel dans le cadre du travail : Se donner les moyens pour agir (suite)

Le GAIHST souligne l'initiative du Ministre du travail. En effet, le rapport Cox indique que les ententes résultant de quittances contiennent des clauses de non-divulgaration qui bâillonnent les victimes. Ceci découle des effets de la clause de non-divulgaration. Ces dernières obligent les victimes à se taire et les empêchent de prendre la parole sur ce qu'elles ont vécu. Ainsi, la négation du droit de la victime de s'exprimer sur son vécu entraîne de nombreuses conséquences. Sur le plan individuel, cela peut nuire à la reprise de contrôle et à la guérison des personnes victimes.

Sur le plan collectif, la confidentialité des ententes peut entraver d'autres personnes victimes de violences similaires d'évaluer l'indemnisation à laquelle elles auraient droit et peut empêcher les victimes de partager leur expérience. Ce partage permettrait de briser les tabous entourant le harcèlement sexuel et psychologique en milieu de travail et corollairement, de changer la culture des milieux de travail.

\*\*\*



## Le Québec prend des mesures importantes contre le harcèlement au travail

Le 23 novembre dernier, le ministre du Travail du Québec, Jean Boulet, a présenté le projet de loi 42, une initiative visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail. Ce projet de loi marque une étape importante vers la création d'environnements de travail plus sains et sécuritaires pour tous les travailleurs.

Le texte complet du projet de loi 42 est disponible en format PDF sur le site de l'Assemblée nationale du Québec ici: <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-42-43-1.html>

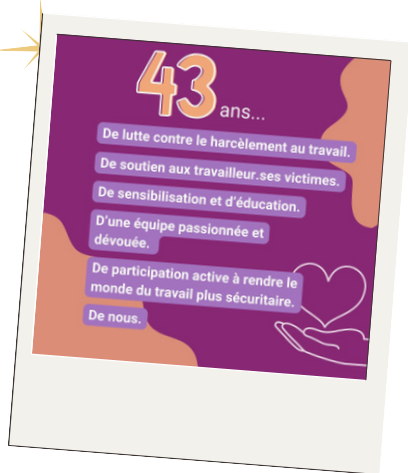
Ce projet de loi prévoit des modifications dans les lois suivantes:

- Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (chapitre A-3.001);
- Code du travail (chapitre C-27);
- Loi sur les normes du travail (chapitre N-1.1);
- Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail (chapitre P-39.3);
- Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20);
- Loi sur la santé et la sécurité du travail (chapitre S-2.1);
- Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (chapitre S-32.1).

Nous sommes en train d'examiner le projet de loi au sein de notre équipe, et nous vous encourageons à nous partager vos commentaires à l'adresse [info@gaihst.qc.ca](mailto:info@gaihst.qc.ca)

# Babillard

## 17 novembre 2023 Les 43 ans du GAIHST!



Le 17 novembre dernier, nous avons célébré nos 43 ans, commémorant ainsi notre parcours depuis notre initiation par des femmes courageuses.

Après plus de quatre décennies, notre organisme s'est développé en une entité solide tout en maintenant sa mission fondamentale: aider ceux qui font face au harcèlement au travail.

Nous exprimons notre gratitude envers notre clientèle pour sa confiance et envers notre équipe pour son dévouement.

## Commémoration du 6 décembre 1989



Le GAIHST a été présent à la Commémoration de l'attentat antiféministe de Polytechnique du 6 décembre 1989.

Ce jour, qui marque la culmination des 12 journées d'action contre la violence faite aux femmes, nous rappelle l'importance de lutter contre la violence envers les femmes sous toutes ses formes.

## Café-rencontre festif



Le 13 décembre dernier, un groupe de client·es du GAIHST a participé à un café-rencontre festif, partageant ainsi un moment chaleureux et joyeux.

Nous remercions les personnes qui ont pris part à l'activité et en profitons pour souhaiter de Joyeuses Fêtes et une merveilleuse année 2024 à toute notre clientèle.

Merci à chacun·e d'entre vous !

# Temps des Fêtes

## Quoi faire à Montréal ? DÉC 2023 - JAN 2024

### LUMINOTHÉRAPIE, 14E ÉDITION

Quartier des spectacles

30 novembre 2023 au 10 mars 2024

Rue Sainte-Catherine Ouest, entre la rue De Bleury et  
le boulevard Saint-Laurent

Gratuit et ouvert tous les jours de 16 h à 23 h

### PATINAGE LIBRE

Dans plusieurs municipalités au Québec, des patinoires extérieures de quartier sont accessibles gratuitement et de nombreux arénas offrent des heures de patinage libre.

Quelques suggestions :

- la patinoire du Centre de la nature, à Laval;
- la patinoire du parc du Mont-Royal, à Montréal;
- la patinoire de la rivière L'Assomption, dans la région de Lanaudière (c'est la plus longue patinoire sur rivière au Québec);
- la patinoire du canal Rideau, dans la région de l'Outaouais;

<https://vifamagazine.ca/>



Chaque année, l'équipe du GAIHST prépare un panier festif pour un tirage parmi notre clientèle. Félicitations à Mme Lilia, l'heureuse gagnante !

### MARCHÉS DE NOËL

Les marchés de Noël de Montréal, proposent des produits artisanaux abordables, des idées cadeaux originales et une atmosphère festive.

- Le Grand Marché de Noël au Quartier des spectacles. Du 25 novembre au 30 décembre 2023.
- Le Village de Noël au Marché Atwater. Du 30 novembre au 24 décembre 2023.
- La course aux rennes au Marché Jean Talon. Du 1 au 31 décembre 2023.

1 portion

## Poulet farci aux canneberges et aux noix avec accompagnement de patates douces rôties.

### INGRÉDIENTS

Pour le poulet :

- 1 filet de poulet
- 2 cuillères à soupe de canneberges séchées
- 1 cuillère à soupe de noix hachées
- 1 cuillère à soupe de miel
- Sel et poivre, selon le goût
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive.

Pour les patates douces rôties :

- 1 petite patate douce, pelée et coupée en cubes
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1/2 cuillère à café de paprika
- Sel et poivre, selon le goût

SOURCE : CHAT GPT

### PRÉPARATION

- Préchauffez le four à 200°C.
- Dans un bol, mélangez les canneberges séchées, les noix hachées, le miel, le sel et le poivre.
- Coupez le filet de poulet en deux dans le sens de la longueur, sans aller jusqu'au bout, pour former une poche. Remplissez la poche avec le mélange aux canneberges et aux noix.
- Frottez le poulet avec de l'huile d'olive, du sel et du poivre.
- Placez le poulet dans un plat allant au four.
- Dans un autre bol, mélangez les cubes de patates douces avec de l'huile d'olive, du paprika, du sel et du poivre.
- Disposez les cubes de patates douces autour du poulet dans le plat.
- Faites cuire au four pendant environ 25-30 minutes, jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et les patates douces soient tendres.
- Retirez du four et laissez reposer le poulet quelques minutes avant de servir.



# L'équipe 2023-2024

## à votre service



**Cindy Viau**  
Directrice Générale  
(elle -she)



**Diana Mendoza**  
Chargée de projets et  
communications  
(elle -she)



**Veronica Lozano**  
Agente à l'accueil  
(elle -she)



**Yann Morin**  
Criminologue-Intervenant  
Responsable du département  
de relation d'aide  
(il - he)



**Judith Paquin**  
Intervenante  
en relation d'aide  
(elle -she)



**Maude Lacasse**  
Criminologue - Intervenante  
(elle -she)



**Asma Medjedoub**  
Avocate-Intervenante  
(elle -she)



**Mollie Poissant**  
Avocate-Intervenante  
(elle - they)



**Myriam Dupéré**  
Formatrice  
(elle -she)



**Marie-Sandra Coudert**  
Agente de programme de  
sensibilisation (Justice Canada)  
(elle -she)



**Elena Petcu**  
Intervenante -  
groupes de soutien  
(elle -she)

### Stagiaires :

**Amélie Boisclair** (elle) - Stagiaire en criminologie  
**Justine Morin** (elle) - Stagiaire en Travail Social  
**Dalianne Bernier** (elle) - Stagiaire en droit  
**Alex Marin** (il) - Stagiaire en droit